LIGUE DE FOOTBALL DE LAGUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caribéenne de Football Membre de la CONCACAF
Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98
Email : *football.guyane@wanadoo.fr*

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 9 novembre 2026 : Début de la séance 20h45

ORDRE DU JOUR :

1- INFORMATIONS DU PRÉSIDENT
2- VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR DU 26 octobre 2026
3- VALIDATION TITRE DE CHAMPION REGIONAL 1 SENIOR MASCULIN
4- BILAN PEPITE D'OR DU 973
5- BILAN SEMINAIRE ARBITRE CONCACAF
6- DEPART DE LA SELECTION SENIOR : DERNIER CHECK-IN
7- DEPART DU REPRESENTANT ANTILLES-GUYANE DE LA CNF ET BILAN DE LA FINALE
8- ORGANISATION DU 8EME TOUR DE LA CDF

Présents :
Steven CAROUPANAPOULLE ; Andral CHALOT ; Muriel HIGHT ; Judes AGATHON ; Muriel ICARÉ-NOUREL ; Patrick JEAN-BAPTISTE-NICOLAS ; Teed GASPARD ; Sandrine ASDRUBAL ; Florentin POPIEUL ; Guy Grégory PRÉVOT ; Bernadin MONIMONFOU ; Désiré Harold KAKAÏ ; Faufé DJABA ;

Absents Excusés :
Roberto EUGENE

Absents :
Rollin BELLONY; Yannick MARIEMA-HORTH; Franck JACQUET ; Yasmina MERILLE ;

1- INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Le Président informe les membres du Comité Directeur des points suivants :

- Le Président de la CONCACAF a adressé une invitation au Président de la Ligue de Football de la Guyane afin d'assister ensemble à la rencontre de Ligue des Nations de la CONCACAF opposant la Guyane française à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, prévue le mardi 17 novembre à 20h00 à Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

- Le séminaire du Comité Directeur de la Ligue de Football de la Guyane se tiendra du 18 au 20 décembre 2026.

- L'inauguration du local de l'Ouest de la Ligue de Football de la Guyane est programmée le 30 janvier 2027 à Saint-Laurent-du-Maroni.

- Une réception en l'honneur de l'ASC Geldar de Kourou sera organisée le 25 novembre, en partenariat avec la Ville de Kourou, afin de mettre à l'honneur les performances et l'engagement du club.

2- VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR DU 26 OCTOBRE 2026

Après échange et discussion.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider le procès-verbal du comité directeur du 26 octobre 2026.

3- VALIDATION TITRE DE CHAMPION REGIONAL 1 SENIOR MASCULIN

Considérant la décision de la Commission Régionale Sportive des Litiges et Contentieux du 9 juin 2026 ayant prononcé la perte par pénalité de plusieurs rencontres du club de l'AS Étoile de Matoury au profit de l'ASU Grand-Santi, de l'ASC Rémire et de l'US Sinnamary ;
Considérant la décision de la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football de la Guyane, Procès-Verbal n°18 du 8 juillet 2026, notifiée le 7 septembre 2026, confirmant la décision de première instance ;
Considérant la décision de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux de la Fédération Française de Football réunie le 30 septembre 2026 et notifiée le 12 octobre 2026, confirmant à son tour la décision de la Commission d'Appel ;
Considérant que ces décisions sont désormais définitives et s'imposent à l'ensemble des organes de la Ligue de Football de la Guyane ;

LE COMITE DIRECTEUR
À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE
De valider le classement définitif du championnat Régional 1 de la saison 2025-2026 tel qu'il résulte des décisions disciplinaires et réglementaires devenues définitives.
De déclarer l'ASC Geldar de Kourou Champion de Régional 1 pour la saison 2025-2026.
De confirmer la qualification pour la Coupe VYV 2027 des clubs suivants :
ASC Geldar de Kourou, ASC Karib, ASC Agouado, Cosma Foot.

La présente décision prend effet immédiatement et sera notifiée aux clubs concernés ainsi qu'aux commissions compétentes pour exécution.

4- BILAN PEPITE D'OR DU 973

Le Président présente aux membres du Comité Directeur le bilan d'activités transmis par l'association présidée par M. Jair KARAM.
Après présentation des éléments communiqués et échanges entre les membres sur les perspectives de développement de l'association ainsi que sur les actions menées au cours de la saison écoulée,

LE COMITE DIRECTEUR
À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE
De valider l'organisation d'une rencontre avec les représentants de l'association présidée par M. Jair KARAM, afin d'échanger sur le bilan présenté et d'examiner les perspectives de collaboration et de développement pour la prochaine édition.
Cette réunion se tiendra le vendredi 20 novembre 2026 à 18h30, au siège de la Ligue de Football de la Guyane.

5- BILAN SEMINAIRE ARBITRE CONCACAF

La Présidente de la Commission Régionale de l'Arbitrage (CRA), Mme Muriel HIGHT, rappelle le contexte du séminaire organisé sous l'égide de la CONCACAF ainsi que la liste des arbitres guyanais identifiés pour y participer, conformément aux critères d'éligibilité définis par l'instance organisatrice.
Elle précise que les candidats ont été reçus individuellement par la CRA afin de réaliser un bilan complet de leur parcours, de leurs performances et de leurs perspectives d'évolution au niveau régional et international.
M. Grégory PREVOT, présent lors de ce séminaire en qualité d'instructeur de la CONCACAF, présente aux membres du Comité Directeur ses observations sur le déroulement de la formation ainsi que sur le potentiel des arbitres guyanais sélectionnés. Il indique notamment qu'un des candidats guyanais dispose de fortes chances d'être retenu pour intégrer l'Académie d'Arbitrage de la CONCACAF qui se déroulera en janvier 2027 pour une durée de trois semaines. Les résultats officiels demeurent toutefois en attente de notification par la CONCACAF.
Par ailleurs, M. Grégory PREVOT sollicite l'accord du Comité Directeur afin d'engager les démarches nécessaires à l'organisation en Guyane de l'édition 2027 de ce séminaire, en partenariat avec la CONCACAF.

LE COMITE DIRECTEUR
À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de donner son accord de principe pour engager les démarches nécessaires à l'organisation en Guyane du séminaire CONCACAF des arbitres en 2027 et d'autoriser le Président ainsi que les services de la Ligue à entreprendre, en lien avec la CONCACAF et la Commission Régionale de l'Arbitrage, les échanges et travaux préparatoires nécessaires à sa mise en œuvre.

6- DEPART DE LA SELECTION SENIOR : DERNIER CHECK-IN

Le Président fait un dernier point d'étape sur l'organisation du déplacement de la Sélection Sénior de Guyane dans le cadre des rencontres de la Ligue des Nations de la CONCACAF à Saint-Vincent-et-les-Grenadines.
Après échanges avec les services concernés et validation des derniers éléments logistiques, les dispositions suivantes sont arrêtées :

- Arrivée de la délégation à Saint-Vincent-et-les-Grenadines le 11 novembre 2026 à 08h05 ;
- Rencontre contre Sint Maarten le samedi 14 novembre 2026 ;

- Rencontre contre Saint-Vincent-et-les-Grenadines le mardi 17 novembre 2026 ;
- Départ de la délégation le mercredi 18 novembre 2026, avec transit par la Martinique ;
- Arrivée prévue en Guyane le mercredi 18 novembre 2026 à 18h55 à l'aéroport Félix Éboué.

Grégory PREVOT fera le déplacement en qualité de Team Manager pour ces 2 matches.

LE COMITE DIRECTEUR

Prend acte des modalités d'organisation du déplacement de la Sélection Sénior de Guyane ainsi que du calendrier définitif arrêté pour cette campagne de Ligue des Nations de la CONCACAF.
Le Comité Directeur adresse ses encouragements à l'ensemble de la délégation et lui souhaite pleine réussite pour ces échéances sportives internationales.

7- DEPART DU REPRESENTANT ANTILLES-GUYANE DE LA CNF ET BILAN DE LA FINALE

Le Président prend la parole afin de présenter aux membres du Comité Directeur un bilan provisoire de la participation de la Ligue de Football de la Guyane à la Coupe Nationale Futsal.
Il précise que les éléments financiers relatifs à cette compétition sont encore en cours de consolidation et feront l'objet d'une présentation détaillée lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur.
Le Président tient à remercier l'ensemble des membres de la Ligue, les bénévoles, les arbitres, les clubs participants ainsi que les partenaires institutionnels et privés qui ont contribué à la réussite de cette première édition, laquelle constitue une étape historique pour le développement du futsal en Guyane.
Il adresse également ses félicitations au Montjoly FC pour son remarquable parcours et sa qualification obtenue avec détermination pour le tour suivant de la compétition.
Le Comité Directeur est informé que le déplacement du club qualifié pour le prochain tour est prévu du 17 au 23 novembre 2026 en région lilloise. Les modalités définitives de transport, d'hébergement et d'organisation sont actuellement en attente de transmission par la Fédération Française de Football.
Enfin, le Président informe les membres que Mme Andréa IMFELD assurera les fonctions de cheffe de délégation pour représenter la Ligue de Football de la Guyane lors de ce déplacement, en remplacement de M. Yannick MARIEMA-HORTH, indisponible à ces dates.

LE COMITE DIRECTEUR

Prend acte de cette communication et adresse ses encouragements au **Montjoly FC** pour la poursuite de son parcours dans cette compétition nationale.

8- ORGANISATION DU 8EME TOUR DE LA CDF

Le Président prend la parole afin de dresser le bilan de l'organisation du 7e tour de la Coupe de France.
Il souligne l'engagement de l'ensemble des acteurs mobilisés pour la réussite de cette rencontre, tout en rappelant la nécessité de renforcer l'anticipation dans la coordination et l'organisation de ce type d'événement, notamment en matière de logistique, de sécurité, de communication et de gestion opérationnelle.
Le Président informe également les membres du Comité Directeur que les démarches préparatoires relatives à l'organisation du 8e tour de la Coupe de France ont d'ores et déjà été engagées avec les différents partenaires concernés.
Il précise que cette rencontre se déroulera le samedi 28 novembre 2026 à 15h30 au stade Edmard Lama.

LE COMITE DIRECTEUR

Prend acte du bilan présenté par le Président concernant l'organisation du 7e tour de la Coupe de France et des informations relatives à la préparation du 8e tour.

Le Comité Directeur invite l'ensemble des commissions et services concernés à poursuivre les travaux engagés afin de garantir les meilleures conditions d'organisation de cette rencontre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève le 10/11/2026 à 02h55.

Le Secrétaire Général Adjoint

Florentin POPIEUL

Le Président

Steven CAROUPANAPOULLE